



LIVRET HANDICAP EMPLOI ET FORMATION 2024



CCI | FORMATION
Votre réussite, notre ambition

RÉFÉRENTS HANDICAP 21/71 :

Olivier DALLA PIAZZA / Anne COLIN

SOMMAIRE

I. Contacts handicap CCI FORMATION 21/71	3
II. Qu'est-ce que le handicap ?.....	4
III. La loi pour l'obligation d'emploi des personnes handicapées	4
IV. Les dispositifs communs avec des spécificités pour les PSH.....	5
V. Les aides spécifiques aux PSH	6
VI. Les acteurs du handicap.....	7

I. Contacts handicap CCI FORMATION 21/71

Référent handicap 21/71 : Olivier DALLA PIAZZA
03 80 19 10 93 – o.dallapiazza@mdb.cci.fr

Référent handicap 21/71 : Anne COLIN
03.85.42.36.74 – 03.80.19.10.81
a.colin@mdb.cci.fr
Formation suivie en mars 2024

Pour toutes questions liées au handicap, référez-vous à M. Olivier DALLA PIAZZA ou Anne COLIN.

Collaborateurs formés à l'accueil des personnes en situation de handicap en Côte-d'Or :

- **Jean-Christophe FAYRAC - formation suivie en 2020**
- **Maria REVELUT – formation suivie en 2021**
- **Amandine BOUTIER – formation suivie en 2021**

Collaborateurs formés à l'accueil des personnes en situation de handicap en Saône et Loire :

- **Véronique LEVASSEUR - formation suivie en 2019**
- **Lydia PIGUET - formation suivie en 2019**
- **Patricia GENELOT - formation suivie en 2020**
- **Karine LANGLET - formation suivie en 2021**
- **Isabelle MAZUER - formation suivie en 2021**
- **Sophie PERREAUT - formation suivie en 2021**
- **Marie-Noëlle GENIX – formation suivie en 2021**

II. Qu'est-ce que le handicap ?

Le handicap peut se définir en 6 grandes catégories :

- *** Le handicap moteur**
Diminution ou perte de motricité des membres inférieurs/supérieurs, lombalgies, troubles musculo-squelettiques, arthrose, sclérose en plaques, etc.
- *** Les maladies invalidantes**
Maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses, diabète, déficience cardiaque, cancer, hépatite, allergies, épilepsie, VIH, maladie orpheline, etc.
- *** Le handicap visuel**
Diminution ou perte de la vue (vue restreinte, floue, parcellaire, déficience de la perception des couleurs...).
- *** Le handicap auditif**
Diminution ou perte de l'audition pouvant induire des difficultés à parler.
- *** Le handicap mental**
Difficultés de compréhension, limitation sur le plan de l'apprentissage, des connaissances, de la réflexion, de la mémoire ou de la concentration (déficience légère, moyenne, sévère ou profonde).
- *** Le handicap psychique**
Dysfonctionnement de la personnalité pouvant entraîner des troubles du comportement et de l'adaptation sociale : dépression, névrose, psychose, etc.

www.oeth.org

III. La loi pour l'obligation d'emploi des personnes handicapées

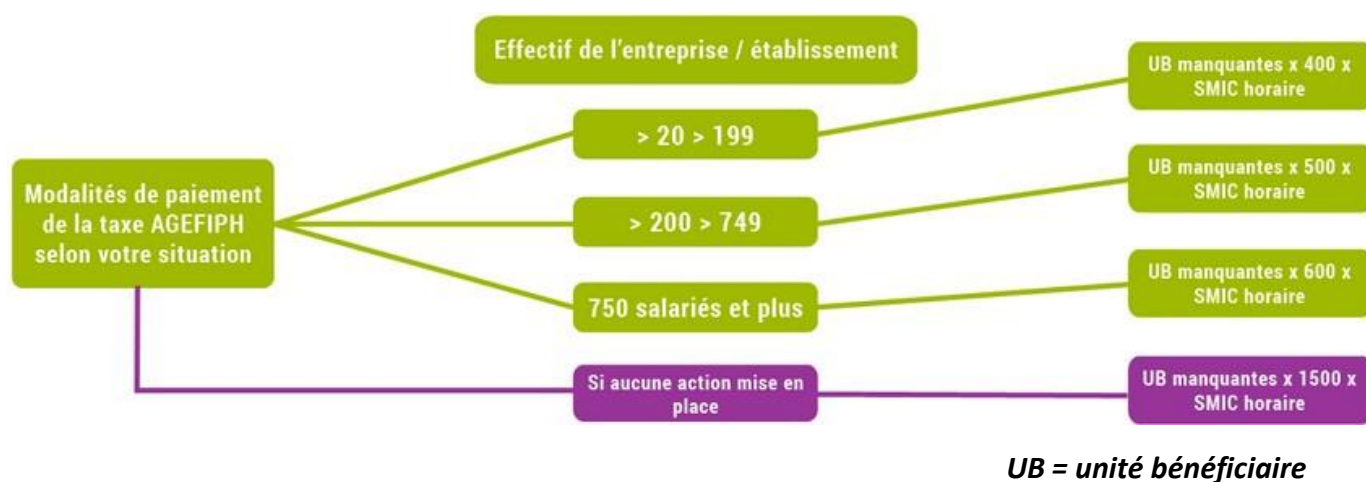
Tout employeur d'au moins 20 salariés doit employer des personnes en situation de handicap dans une proportion de 6 % de l'effectif total. L'obligation d'emploi concerne tous les salariés du secteur privé ou public, quelle que soit la nature du contrat. L'employeur doit déclarer chaque année le nombre d'emplois occupés par un travail handicapé pour justifier qu'il respecte son obligation d'emploi. Si l'employeur ne respecte pas son obligation d'emploi, il doit verser une contribution annuelle.

Source : SERVICE-PUBLIC.FR

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23149>

Tout employeur emploie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnés à l'article L. 5212-13 dans la proportion minimale de 6 % de l'effectif total de ses salariés.

Si cette obligation d'emploi n'est pas respectée, la pénalité peut atteindre jusqu'à 1 500 fois le SMIC horaire par travailleur handicapé non-employé.



Source : GEDEAS

<https://gedeas.fr/2018/02/01/la-contribution-agefiph/>

IV. Les dispositifs communs avec des spécificités pour les PSH¹

- **Le CPF²** : Pour les personnes en situations de handicap (PSH), le CPF est davantage alimenté chaque mois, à hauteur de 800€/ mois.
- **Le PTP³** : Pour les PSH, il n'y a pas de conditions d'ancienneté pour bénéficier du PTP.
- **La PMSMP⁴** : Ce dispositif d'aide au retour à l'emploi est accessible aux personnes faisant l'objet d'un accompagnement social ou professionnel dont les PSH qui peuvent donc bénéficier de ce dispositif.
- **CA⁵ ou CP⁶** : Pour les PSH, il n'y a pas de limite d'âge pour conclure un CA ou un CP et le niveau de prise en charge est majoré dans la limite d'un montant de 4 000 euros pour les contrats conclus à compter du 1er janvier 2021.
- **Plan de relance hors CA et CP** : Le plan de relance du gouvernement prévoit une aide de 4000 € pour l'embauche de PSH.

¹ PSH : Personne en Situation de Handicap

² CPF : Compte Personnel de Formation

³ PTP : Projet de Transition Professionnelle

⁴ PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

⁵ CA : Contrat d'Apprentissage

⁶ CP : Contrat de Professionnalisation

V. Les aides spécifiques aux PSH

Les salariés en situation de handicap peuvent également suivre des actions spécifiques de formation sur décision des Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Au préalable, ils peuvent définir leur projet professionnel ou leur projet de formation dans un centre de pré-orientation (CPO) ou effectuer un bilan de compétences.

Le contrat de rééducation professionnelle : les salariés en situation de handicap peuvent bénéficier d'un contrat de rééducation professionnelle chez l'employeur ou d'actions de formation dans des centres de rééducation professionnelle (CRP) qui sont à la fois des établissements médico-sociaux et des organismes de formation adaptés aux besoins des personnes handicapées.

Le dispositif d'emploi accompagné : Une personne reconnue travailleur handicapé par la CDAPH⁷ peut bénéficier d'un dispositif d'emploi accompagné dès l'âge de 16 ans. Ce dispositif comporte un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle pour accéder au marché du travail du milieu ordinaire et s'y maintenir. Il est mis en place sur décision de la CDAPH.

Source : [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34063>

Prestations d'appuis spécifiques : Ce dispositif en faveur des PSH consiste en une prestation d'un expert du handicap (visuel, auditif, moteur, mental, psychique et des troubles cognitifs) qui détermine le potentiel, le degré d'autonomie et les moyens à mettre en place ou à développer pour compenser le handicap d'une PSH. Cette intervention peut être mobilisée au moment de la construction du projet professionnel (d'insertion, de formation ou de maintien) de la personne, de son intégration en emploi ou en formation, mais également pour le suivi dans l'emploi et/ou son maintien. Elle est prescrite principalement par un conseiller à l'emploi Cap emploi, France Travail ou Mission Locale et des employeurs publics et privés.

Source : [AGEFIPH](https://www.agefiph.fr)

<https://www.agefiph.fr/aides-handicap/prestations-dappuis-specifiques>

Par ailleurs toute personne en situation de handicap peut bénéficier d'adaptation de son poste de travail. Pour cela son employeur peut contacter les acteurs du handicap tels que l'AGEFIPH ou le FIPHFP.

⁷ CDAPH : commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

VI. Les acteurs du handicap en France

HANDI-ALTERNANCE

<https://www.handi-alternance.fr/>

Handi-alternance.fr est un site emploi sectoriel spécialisé dans la recherche de stage et d'alternance dédié au recrutement de personnes en situation de handicap. Notre mission principale consiste à promouvoir l'emploi pour les travailleurs handicapés en facilitant la mise en relation entre les candidats à la recherche d'une nouvelle opportunité professionnelle et les employeurs qui valorisent la diversité.

ALTERNANCE EMPLOI

[Accueil](#) | [Le Portail de l'Alternance \(emploi.gouv.fr\)](#)

Apprentissage et handicap : un nouveau guide pour les entreprises et les apprentis

[Guide apprentissage et handicap à destination des apprentis, des centres de formation d'apprentis et des employeurs, Édition 2024 \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

MON PARCOURS HANDICAP

[Mon Parcours Handicap, au service des personnes handicapées et de leurs aidants](#) | [Mon Parcours Handicap](#)

Site d'information officiel pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants.

APF France HANDICAP

[Association APF France handicap \(apf-francehandicap.org\)](#)

Partout en France, APF France handicap propose un accompagnement individualisé de qualité aux personnes en situation de handicap.

MISSION HANDICAP.COM

[Travailleur Handicapé : votre site d'offres d'emploi](#) | [MissionHandicap](#)

Le site Emploi et Handicap de référence. Déposez votre CV, consultez les offres d'emploi et participez à des journées de recrutement.

HANDBANQUE

[Travailleur Handicapé : votre site d'offres d'emploi](#) | [Handibanque](#)

HandiBanque.fr est un site dédié à l'emploi des personnes en situation de handicap dans la banque et à la finance. HandiBanque.fr a pour objectif de renseigner et de guider tout travailleur handicapé souhaitant intégrer le milieu professionnel bancaire.

Vous trouverez sur **HandiBanque.fr** :

- Toute l'actualité de l'Emploi et du Handicap dans le secteur bancaire
 - Des offres d'emploi du secteur de la banque en faveur des travailleurs handicapés
 - Un annuaire des banques engagées en faveur des personnes en situation de handicap
 - Un annuaire des formations et des métiers du secteur de la banque et de la finance
- Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.handibanque.fr

HANDISTRIB.FR

Handistrib.fr est un site dédié à l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur du commerce et de la distribution. Handistrib.fr a pour objectif de renseigner et de guider tout travailleur handicapé souhaitant intégrer professionnellement ce secteur d'activité.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.handistrib.fr

PROXI HANDICAP, LE PORTAIL HANDICAP DEPARTEMENTALISE

Vous cherchez des renseignements proches de chez vous ou d'un lieu précis ? Grâce à **Proxi Handicap** retrouvez véhicules adaptés, logements accessibles, loisirs, emplois, formations sur nos annonces

Vous trouverez également, les coordonnées de structures telles que MDPH, Agefiph, mais aussi clubs handisports, tourisme vacances, revendeurs de matériel médical, et tout ce qui est conçu pour nous simplifier le handicap...

ONISEP

[Série audiovisuelle : au-delà du handicap construire son avenir - Onisep](#)

VII. Les acteurs du handicap en Bourgogne Franche-Comté

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Un **lieu unique** destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées. Elle offre un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées dans leur département.

MDPH 39 – Bénédicte RESSY bressy@jura.fr

MDPH 25 – Meryame BELAL Meryame.BELAL@mdph.doubs.fr

MDPH 70 – Julie JACQUOT julie.jacquot@haute-saone.fr

MDPH 90 – Cindy BOULAIRE Cindy.BOULAIRE@territoiredebelfort.fr

MDPH 21 – Alexandre CAMPOS, alexandre.campos@cotedor.fr

MDPH 89 – Alexia DECOBERT, alexia.decobert@yonne.fr

MDPH 71 – Frédérique PLAT, f.plat@saoneetloire71.fr

MDPH 58 - Nathalie FLAMIN, nathalie.flamin@nievre.fr

FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)

Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, Le FIPHFP est un **acteur essentiel de la politique handicap dans la fonction publique.**

Le FIPHFP mobilise ses financements pour accompagner les personnes en situation de handicap vers l'emploi public ou de les aider à conserver une activité professionnelle en compensant leur handicap.

www.fiphfp.fr

[Catalogue des interventions | FIPHFP](#)

Le Directeur Territorial Handicap (DTH) du FIPHFP

M. Fabrice GEURTS - DTH de la région Bourgogne Franche Comté

fabrice.geurts@caissedesdepots.fr

Établissement Public Caisse des Dépôts et Consignations

Direction Régionale -Besançon

Direction régionale de l'économie, de l'emploi et des solidarités–(DREETS)

Interlocuteur économique et social privilégié des entreprises, salariés, demandeurs d'emploi, partenaires sociaux et territoriaux, acteurs de l'insertion et des consommateurs. En rassemblant les compétences de l'État dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle, elle vise des synergies nouvelles au service des plus fragiles, de l'hébergement d'urgence jusqu'à l'emploi.

- au niveau régional, dans les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) ;

-au niveau départemental, dans les Directions départementales de l'emploi du travail et des solidarités (et de la protection des populations) –DDETS(PP).

DREETS BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Pour prendre contact avec un professionnel de la DREETS :

- Votre demande concerne le travail, l'emploi, la formation professionnelle ou le dialogue social : [cliquez ici](#)
- Votre demande concerne le développement économique ou l'international : [cliquez ici](#)
- Votre demande concerne la concurrence-consommation et répression des fraudes : [cliquez ici](#)

Référent Handicap à la DREETS Bourgogne Franche-Comté

Alexandra SCUTCA

alexandra.scutca@dreets.gouv.fr

Plates-Formes Régionales d'appui interministériel à la GRH –(PFRH)

Chargées de la coordination des actions RH et de formation interministérielle en Région. Elle développe la GPEEC interministérielle et appuie les services pour l'amélioration des conditions de travail, de leur organisation et de leur environnement. Elle anime l'action sociale interministérielle.

C'est l'interlocuteur privilégié des employeurs de la Fonction publique d'État en Région (directions régionales et départementales, rectorats, établissements publics.).

APPUI RESSOURCES HUMAINES

Thématiques de mobilité inter-Fonction publique, action sociale et environnement professionnel, et de formation professionnelle

DÉVELOPEMENT APPRENTISSAGE

Mission de **coordination dans le développement de l'apprentissage**

[Accueil | pass.gouv.fr \(fonction-publique.gouv.fr\)](#)

FORMATION INTERMINISTÉRIELLE

Gestion d'un **outil d'information et de gestion de l'offre de formation interministérielle.**

SAFIRE

Plates-Formes Régionales d'appui interministériel à la GRH –(PFRH)

Pour prendre contact avec la Référente Handicap :

Emmanuelle MFOUKA

Conseillère Action Sociale et Environnement Professionnel

Tél. 03 80 44 67 97

emmanuelle.mfouka@bfc-gouv.fr

**Directrice de la Plateforme Régionale D'appui Interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH)
du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR)**

Annabèle MARECHAL

annabele.marechal@bfc.gouv.fr

Lieu Unique d'Accompagnement (LUA)

France Travail et CAP emploi travaillent ensemble à l'amélioration et à la simplification des services à destination des employeurs pour le recrutement de personnes en situation de handicap.

Pour contacter France Travail

Site internet pour les employeurs publics :

[Vous êtes un employeur public | France Travail](#)

Téléphone Employeurs : 39 95 - Téléphone Candidats : 39 49

Annuaire des LUA et des CAP Emploi

Beaune, Dijon, Montbard, Quetigny, Audincourt, Belfort, Besançon, Montbéliard, Morteau, Pontarlier, Dole, Lons-le-Saunier, Saint Claude, Cosne Cour Sur Loire, Decize, Nevers, Arc les Gray, Lure, Luxeuil-les-Bains, Vesoul, Autun, Chalon-Sur-Saône, Digoin, Le Creusot, Louhans, Macon, Montceau les Mines, Auxerre, Avallon, Joigny, Sens

Pour contacter CAP emploi

Côte-d'Or : GIPE 21

Directrice : Emily Bessière - 03 80 53 18 70

info@cap-emploi21.com

Doubs et Territoire de Belfort-Association ARIS

Directrice : Laetitia André – 03 81 41 37 16

landre@capemploi25-90.com

Jura - ASEAJ

Directeur adjoint Thomas Guillot 03 84 43 49 39

contact-jura@capemploi39.com

Nièvre –Association Ressources - Directeur : Jean-Marie Vieillard

03 86 59 71 29 - info@cap-emploi58.com

Haute-Saône - AHSSEA

Directeur Farid LAÏB - 03 84 97 07 15

infoemploi@capemploi70.com

Saône et Loire - Handisertion

Directrice : Véronique Bonneau - 03 85 22 82 72

v.bonneau@capemploi71.com

Yonne - Association CITHY

Directeur : David Sautereau - 03 86 52 45 11

info@capemploi89.com

Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale (CDG)

Les CDG sont des établissements publics locaux à caractère administratif, gérés par des employeurs territoriaux. Ils participent à la **gestion des personnels territoriaux et au développement des collectivités**. Les collectivités de moins de 350 agents sont obligatoirement affiliées, les autres peuvent bénéficier de leurs prestations si elles le souhaitent.

Contacts Centre de Gestion (CDG) Référent(e)s handicap

Centre de gestion du Doubs -Montbéliard

Mallory POECKER - 03 81 99 36 36 - mpoecker.prevention@cdg25.org

Centre de gestion du Territoire de Belfort

Patricia Vuillaumié - 03 84 57 65 65 - pvuillaumie@cdg90.fr

Centre de gestion du Jura - Champagnole

Christelle Villet - 03 84 53 10 70 - prevention@cdgjura.fr

Centre de gestion de la Haute-Saône - Vesoul

Marie Grandjean audit.rh@cdg70.fr

Centre de gestion de la Côte d'Or - Dijon

Anthony Bom -03 80 76 99 76 - correspondant.handicap@cdg21.fr

Centre de gestion de la Nièvre -Nevers

Jean-Luc COTTENOT 03 73 24 03 64 medecine@cdg58.fr

Centre de gestion de la Saône-et-Loire -Macon

David Dufay -03 85 21 19 19 dufayd@cdg71.fr

Centre de gestion de l'Yonne – Auxerre

Delphine CHIODIN -03 86 51 43 43 - handicap@cdg89.fr

Cap Emploi

Les Cap emploi sont reconnues comme des missions de service d'intérêt économique général (SIEG), en conséquence, ils interviennent dans le cadre :

- De **l'insertion professionnelle** des personnes handicapées en milieu ordinaire en complémentarité avec le service public de l'emploi
- Des **parcours professionnels des personnes handicapées dont l'état de santé ou le handicap** constitue le frein principal, par l'accompagnement des transitions qui s'opèrent tout au long de la vie professionnelle, qu'elles soient choisies ou subies (conseil en évolution professionnelle et maintien dans l'emploi)

L'objectif est de sécuriser les parcours professionnels afin de faciliter l'accès à l'emploi, prévenir les ruptures, gérer les transitions professionnelles et garantir le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

CHEOPS Bourgogne-Franche-Comté, Conseil Handicap Emploi des Organismes de Placement Spécialisés, regroupe associations gestionnaires **Cap emploi organisés sur 8 départements**. Il a pour mission de :

- Participer à la définition et mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
- Représenter l'ensemble des associations gestionnaire des Cap emploi
- Professionnaliser les acteurs de la gestion des ressources humaines

Co-délégués régionaux Cheops :

Accompagnement vers l'emploi :

Jean-Marie Vieillard

Accompagnement dans l'emploi et autre sujet :

Emily Bessière

contact@cheops-bourgognefranche.comte.com

Annuaire des Cap Emploi : [Annuaire - Cheops Grand Est \(cheops-grandest.com\)](http://cheops-grandest.com)

Pour contacter CAP emploi

Côte-d'Or : GIPE 21

Directrice : Emily Bessière -03 80 53 18 70

info@cap-emploi21.com

Doubs et Territoire de Belfort - Association ARIS

Directrice : Laetitia André – 03 81 41 37 16

landre@capemploi25-90.com

Jura (Lons le Saunier/Dole) - ASEAJ

Responsable CAP emploi 39

Thomas Guillot 03 84 43 49 39

contact-jura@capemploi39.com

Nièvre – Association Ressources

Directeur : Jean-Marie Vieillard

03 86 59 71 29 - info@cap-emploi58.com

Haute-Saône - AHSSEA

Directeur Farid LAÏB - 03 84 97 07 15

infoemploi@capemploi70.com

Saône-et-Loire - Handisertion

Directrice : Véronique Bonneau - 03 85 22 82 72

v.bonneau@capemploi71.com

Yonne - Association CITHY

Directeur : David Sautereau - 03 86 52 45 11

info@capemploi89.com

Mission Locale

Les missions locales exercent une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : **permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale**. Au nombre de 42, en région Grand Est, elles organisent leur action pour offrir à chaque jeune un appui personnalisé sur le champ de l'emploi, de la formation, du logement et de la santé, la mobilité.

ARML (Association Régionale des Missions Locales) Bourgogne-Franche-Comté, a vu le jour en 2017, réunit les **26 missions locales**. Elle a pour mission de :

- Représente les missions locales auprès de la DREETS, le conseil régional, et les autres services de l'État
- Participe à l'élaboration et au suivi des programmes d'animation
- Développe et actualise les compétences des salariés des missions locales
- Capitalise et valorise les actions des missions locales
- Développe les relations avec les entreprises

Directrice ARML Grand Est

Laure REVIGLIO - 03 81 52 89 58

[Annuaire des contacts employeurs - Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté \(missionslocales-bfc.fr\)](#)

L'Apec (Association pour l'Emploi des Cadres)

L'Apec joue un **rôle essentiel sur le marché des compétences cadres**. Le conseil d'administration fixe les orientations politiques nécessaires au fonctionnement de l'Apec. Il est composé à parité de représentants des entreprises : MEDEF, CPME, U2P et des cinq centrales syndicales représentant les cadres salariés du secteur privé : CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, CFTC cadres, UGICT-CGT.

Contacteur l'Apec

Site internet de l'Apec : www.apec.fr

Prise de RDV Candidats ou employeurs :

<https://www.apec.fr/tous-nos-services/rencontrer-nous.html#/rendez-vous>

Pour prendre contact par téléphone :

Vous êtes un candidat : 0 809 361 212

Vous êtes un employeur : 0 809 361 414

Centre Apec – Besançon

Immeuble Novatech-Plaza

2 G avenue de Montboucons - TEMIS

25000 Besançon

Centre Apec – Dijon

Immeuble Élysée-Darcy

Bâtiment D / 3e étage

5 Bis rue Devosge

21000 DIJON

Etude ergonomique

L'Étude ergonomique est mobilisable dans les situations complexes et en complémentarité des dispositifs existants (offre de services des services de santé, CAP emploi...), pour lesquelles les modalités de compensation du handicap doivent-être définies.

Dans le cadre du recrutement, du maintien dans l'emploi ou de l'évolution professionnelle et de la formation pour les alternants.

Identifier la COMPLEXITÉ DE LA SITUATION

Indicateurs liés à la situation de handicap au travail : nature du handicap, nombre et nature des restrictions, évolution prévisible de la situation, existence de troubles associés, nombre de poste occupé, répétitivité de la tâche, variation...

Indicateurs liés à la recherche de solutions : taille et organisation de l'employeur, ressources existantes, secteur d'activité, dépendance organisationnelle, dimension collective et environnement de travail, vétusté du matériel

Prestataire Etude ergonomique

Contact Agefiph

Référent Régional : Caroline ROUSSY

c-roussy@agefiph.asso.fr

Téléphone : 03 80 28 04 31 – 06 67 30 20 51

Contact FIPHFP

Directeur Territorial au Handicap :

Fabrice GEURTS

fabrice.geurts@caissedesdepots.fr

Téléphone : 06 37 49 55 87

Prestataire

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

SVP Travail et Organisation

Interlocuteurs SVP

Patrice DE CAMARET

Olivier LECLUSE

Caroline GOUTTE

Consultants référents BFC

Anthony GOMES

Fantine MATHUS

PRESTATIONS d'APPUI SPÉCIFIQUES (PAS) Handicaps Moteur, Visuel et Auditif

Les PAS viennent en appui aux missions des prescripteurs-référents de parcours, mobilisables à tout moment du parcours de la personne bénéficiaire. Ce sont des prestataires experts, spécialisés dans chacune des typologies de handicap pour **apporter des conseils, élaborer un diagnostic, un bilan des capacités et/ou mettre en place des techniques et des modes de compensation** afin de répondre à des besoins en lien avec les conséquences du handicap de la personne.

Public ciblé : Au bénéfice des employeurs publics dans le cadre du recrutement et/ou du maintien dans l'emploi, pour :

- **Les agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** (salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants, alternants, stagiaires de la formation professionnelle, agents de la fonction publique)
- **Les agents ou en voie de le devenir, ou encore prêts à engager une démarche** dans ce sens

HANDICAP MOTEUR

LADAPT

Myriam Minet

03 86 47 39 25

secretariat.agp.bfc@ladapt.net

HANDICAP VISUEL

Association Voir et Percevoir

Charles Henri MICHEL

Tél. 06 32 20 18 78

info@voiretpercevoir.com

HANDICAP AUDITIF

URAPEDA

Marie-Laure JEANDOT

Tél. 03 80 30 66 21

contact@urapeda-bfcc.org

Contact AGEFIPH

Florence GRANSAGNES

f-gransagnes@agefiph.asso.fr

03 80 28 04 39

Caroline ROUSSY

c-roussy@agefiph.asso.fr

COORDONNEES PAS HANDICAP MENTAL

Bourgogne Franche-Comté

Côte d'Or - Pôle Insertion Vyv3 Bourgogne
Service d'accompagnement professionnel
03 80 10 07 07 - pole-insertion@vyv3.fr

Sabine BON - 06 01 22 06 73
Vanessa VERDREAU - 06 07 46 91 16

Nièvre
Service Apias Formation
Séverine LAFENETRE
pas@apias.fr - 03 86 21 52 27

Saône et Loire - LADAPT
Myriam Minet
secretariat.agp.bfc@ladapt.fr
06 81 06 27 80

Yonne (Avallon, Tonnerre, Joigny, Auxerre)
Service Apias Formation
Séverine LAFENETRE - pas@apias.fr - 03 86 21 52 27

LADAPT (Auxerre, Sens)
Myriam MINET- secretariat.agp.bfc@ladapt.net - 06 81 06 27 80

INSERTION +
Stéphanie Wetsch
insertionplus@fpluriel.org
06 74 63 28 20

Contact AGEFIPH
Florence GRANSAGNES
f-gransagnes@agefiph.asso.fr
03 80 28 04 39

Caroline ROUSSY
c-roussy@agefiph.asso.fr
03 80 28 04 31

Coordonnées PAS HANDICAP PSYCHIQUE

BOURGOGNE

Côte d'Or - PEP CBFC Challenge emploi

Sonia Gatignol

03 80 45 85 40 - challenge.emploi@pepcbfc.org

Nièvre

Service Apias Formation

Séverine LAFENETRE

pas@apias.fr - 03 86 21 52 27

Saône et Loire - ADPEP 71

Aurélie COMTET

03 85 45 83 45 - format-pep@pep71.org

Yonne - Pôle Inclusion Professionnelle La Wivre

UGECAM BFC

Christophe Alligier

03 86 53 42 83

pip.moneteau.ug-bfc@ugecam.assurance-maladie.fr

FRANCHE-COMTE

Parcours et insertion

Franche-Comté

Stéphanie Wetsch

insertionplus@fpluriel.org

06 74 63 28 20

Contact AGEFIPH

Florence GRANSAGNES

f-gransagnes@agefiph.asso.fr

03 80 28 04 39

Caroline ROUSSY

c-roussy@agefiph.asso.fr

03 80 28 04 31

Coordonnées PAS HANDICAP COGNITIF

AFTC de Bourgogne-Franche-Comté

Justine PEYRES

03 81 63 08 08

accueilserviceaftc@aftc-bfc.fr

ADNA

(Association pour le Développement de la Neuropsychologie Appliquée)

03 81 61 28 99

adna@adna-fc.fr

Ingrid Plathey

ingrid.plathey@adna-fc.fr

Laetitia Vernotte
laetitia.vernotte@adna-fc.fr

CONTACT AGEFIPH
Florence GRANSAGNES
f-gransagnes@agefiph.asso.fr
03 80 28 04 39

Caroline ROUSSY
c-roussy@agefiph.asso.fr
03 80 28 04 31

Le dispositif d'accompagnement pour l'emploi des personnes en situation de handicap du FIPHP Handicaps : Cognitif, Intellectuel et Psychique

Cette aide du FIPHP vise à accompagner les agents confrontés à des problèmes de santé (cognitif, psychique ou intellectuel) dans une approche globale, à la fois médicale, professionnelle et sociale. Les aides proposées doivent permettre de proposer aux agents un accompagnement pluridisciplinaire et multimodal afin de favoriser le maintien dans l'emploi.

Public : Les agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

• Les agents aptes avec restrictions. **L'appréciation de la nature du handicap par le médecin du travail/de prévention constitue un préalable, il doit préconiser la nécessité de la mise en œuvre de ce dispositif.**

DISPOSITIF PAVA (Parcours d'Accompagnement Vers l'Apprentissage)

Pour permettre à une personne en situation de handicap qui a un **projet de formation via l'alternance de bénéficier d'un accompagnement** à chacune des étapes de son projet pour lever les freins au handicap

Public : Aux **jeunes scolarisés ou déscolarisés depuis moins de 6 mois**, en situation de handicap, souhaitant mettre en œuvre un projet professionnel via l'alternance, quels que soient le secteur professionnel et le niveau de formation.

• **Aux adultes**, bénéficiaires de l'obligation d'emploi, ayant un projet validé d'accès à l'emploi, via l'alternance, sur prescription d'un acteur du service public de l'Emploi.

BOURGOGNE
Côte d'or - GIPE 21
03 80 53 18 70 - info@gipe21.com

Nièvre - ASSOCIATION RESSOURCES
03 86 59 71 29 - info@capemploi58.com

Saône et Loire - Chambre de Métiers et de l'Artisanat
03 85 41 40 81 - pava71@artisanat-bfc.fr

Yonne - ASSOCIATION CITHY
07 55 59 59 04 - pava89@capemploi89.com

CHAMBRE DES METIERS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE ET MCFR

Doubs

03 81 21 35 19 - pava25@artisanat-bfc.fr

Jura

03 84 35 87 10 - pava39@artisanat-bfc.fr

Territoire de Belfort

03 63 78 55 64- pava90@artisanat-bfc.fr

Haute Saône

03 84 75 86 82 - pava70@artisanat-bfc.fr

Contact Agefiph

Julia BOUYSES

j-bouyses@agefiph.asso.fr

Médecine Agréée

La médecine du « statut » ou **médecine statutaire** est assurée par des **médecins agréés désignés** par l'administration. Ils sont **nommés** pour 3 ans **par le préfet, sur proposition du directeur général de l'Agence Régionale de Santé, après avis du Conseil départemental de l'ordre des médecins** et du ou des syndicats départementaux des médecin.

[Médecins agréés | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté \(sante.fr\)](#)

Service de médecine préventive

Les missions des services de médecine de préventive sont **assurées par une équipe pluridisciplinaire** comprenant des médecins du travail, des intervenants en prévention des risques professionnels et des infirmiers. Il a pour **mission d'éviter toute altération de l'état de santé des agents du fait de leur travail, notamment veillant à l'hygiène et à la sécurité des conditions de travail.**

Comète France

L'association Comète France **œuvre pour le maintien d'une dynamique d'insertion sociale et professionnelle. Grâce aux compétences pluridisciplinaires de cette unité** (regroupant médecin de médecine physique et de réadaptation, ergonomes, ergothérapeute, psychologue du travail, assistant de service social...) **et à l'expertise méthodologique développée par Comète France, les patients sont pleinement acteurs de la mise en œuvre de solutions réalistes et personnalisées.** Ces unités ont pour objectif d'évaluer et d'accompagner les patients lors de la phase de soins afin de favoriser leur retour à l'emploi ou d'engager une dynamique d'insertion professionnelle, par la mise en place d'un projet professionnel pouvant se concrétiser le plus rapidement possible après la sortie d'hospitalisation.

Public ciblé : Patients hospitalisés au moment de la prise en charge (hospitalisation complète ou partielle) en situation de handicap ou ayant un problème de santé dont les conséquences au regard de l'emploi constituent un frein à la reprise.

BOURGOGNE

Dijon

Centre de Réadaptation Fonctionnelle COS Divio - 12 rue Saint-Vincent de Paul 21000 DIJON

Tel. 03 80 42 45 45

[Un réseau de plus de 50 établissements partenaires | Comète France \(cometefrance.com\)](#)

FRANCHE COMTE

Héricourt

CMPR Bretegnier 14 rue du Docteur Gaulier 70400 HERICOURT - Tel. 03 84 46 56 56

[CMPR Bretegnier - Pôle santé - Fondation Arc-en-ciel \(fondation-arcenciel.fr\)](#)

Audrey VINEY, Responsable de pôle

03 84 46 57 00 - viney@bretegnier.fr

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE PRÉ-ORIENTATION (ESPO) ET DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE (ESRP)

Les ESRP (anciennement CRP), accueillent des personnes reconnues travailleur handicapé afin de les aider dans leur reconversion professionnelle ou la préparation d'un projet d'insertion en leur proposant différents parcours. La Fagerh ([Fédération des Associations Gestionnaires et des Établissements de Réadaptation pour handicapés](#)) fédère et coordonne les actions des établissements ayant pour objet l'adaptation et l'intégration des personnes handicapées.

Public ciblé : Les travailleurs en situation de handicap orientés par les MDPH ou, pour certaines prestations, en risque d'inaptitude.

LADAPT

Pour tous renseignements

Christine ROUYER

03 86 47 39 21

rouyer.christine@ladapt.net

LADAPT Côte d'Or - Dijon

03 80 66 00 29 - dijon@ladapt.net

[LADAPT Côte d'Or | LADAPT](#)

Préparatoire projet

Formations qualifiantes

Tertiaire/Administratif

LADAPT Saône et Loire - Chalon sur Saône - 03 86 47 39 00

secretariat.agp.bfc@ladapt.net

Prépa projet

LADAPT de l'Yonne - Monéteau

03 86 47 39 00/moneteau@ladapt.net

[Site internet](#)

Préorientation

Dispositif FLE

Formation Qualifiante

LADAPT Doubs – Besançon
besancon@ladapt.net
Préorientation

AFTC - UEROS Besançon
03 84 73 64 21

LADAPT du Jura – Lons le Saunier
09 72 54 66 63/ lons@ladapt.net
[LADAPT Jura](#) | [LADAPT](#)
Préorientation

Les outils de Diagnostic du CRM **Offre de service aux employeurs**

Le Centre de Réadaptation de Mulhouse est un établissement de rééducation, de soins et de formation professionnelle qui accueille des personnes en situation de handicap. Le CRM a développé à leur intention des outils dédiés au maintien dans l'emploi ou à la reconversion professionnelle.

Public ciblé :

Toute personne porteuse d'une problématique de santé (avec RQTH ou non, en emploi ou en arrêt maladie)

[Contacter le CRM](#)

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter

Sandrine BEHRA - Assistante - 03 89 32 46 57

sbehra@arfp.asso.fr

Les outils de l'orientation professionnelle du CRM **Offre de service aux employeurs**

Le Centre de Réadaptation de Mulhouse est un établissement de rééducation, de soins et de formation professionnelle qui accueille des personnes en situation de handicap. Le CRM a développé à leur intention des outils dédiés au maintien dans l'emploi ou à la reconversion professionnelle.

Public ciblé :

Toute personne porteuse d'une problématique de santé (avec RQTH ou non, en emploi ou en arrêt maladie)

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter

Sandrine BEHRA - Assistante - 03 89 32 46 57, sbehra@arfp.asso.fr

Les outils de l'orientation professionnelle de LADAPT **Offre de service aux employeurs**

LADAPT est un établissement médico-social de formation professionnelle qui accueille des personnes en situation de handicap. LADAPT mobilise ses ressources pluridisciplinaires pour favoriser le développement des personnes et leur maintien dans l'emploi.

Public ciblé

Toute personne porteuse d'une problématique de santé (avec RQTH ou non, en emploi ou en arrêt maladie)

BILAN DE COMPÉTENCE

Ce bilan est réalisé à l'initiative de l'employeur avec l'accord du salarié/de l'agent. D'une durée de 24 heures selon planning établi en concertation avec la personne. Il permet de favoriser la poursuite du parcours professionnel dans ou hors de son établissement.

Coût/Financement

Possibilité d'aide au financement : OPCO de l'entreprise, financement employeurs avec prise en charge possible selon règles en vigueur (FIPHFP, OETH...)

Pour plus d'informations : [LADAPT et les entreprises](#) | [LADAPT](#)

Standard : 03 86 47 39 00

Corinne DELAVALT – 03 86 47 39 50 – secretariat.agp.bfc@ladapt.net

Les outils de l'orientation professionnelle du CNFPT

Le CNFPT est un établissement public paritaire déconcentré dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales et de leurs agents dans leur mission de service public. Il a trois missions principales : la formation professionnelle des agents, l'observation et l'organisation des concours des cadres d'emplois A+.

Le Dispositif Emploi Accompagné (DEA)

C'est un dispositif d'accompagnement des personnes en situation de handicap vers et dans l'emploi. Inspiré de la méthode « **job-coaching** », son objectif est de **permettre un soutien des personnes handicapées et de leurs employeurs qui soit souple, adapté à leurs besoins, mobilisable à tout moment** du parcours. Il s'agit ainsi d'assurer l'accès, le maintien et l'évolution dans l'emploi.

Public cible :

Travailleurs en situation de handicap de plus de 16 ans

- Bénéficiant d'un RQTH
- Accueillis en ESAT
- En emploi : salariés ou agents en poste qui rencontre des difficultés pour sécuriser de façon durable leur emploi.

Coordonnatrice plateforme départementale (89)

Pôle Inclusion Professionnelle

La Wivre- UGECAM

Bourgogne-Franche-Comté

Malika KERCHI

03 86 21 52 27

07 79 53 96 27

pamela.lecoq@ugecam.assurance-maladie.fr

Coordonnatrice plateforme départementale (58)

Séverine LAFENETRE

03 86 21 52 27

07 79 53 96 27

severine.lafenetre@apias.fr

Coordinateur de la plateforme départementale (71)

PEP 71

Aurélie COMTET

a.comtet@pep71.org

Coordinateur de la plateforme départementale (21)

Challenge Emploi

Sonia GATIGNOL

sonia.gatignol@pepcbfc.org

EMPLOI ACCOMPAGNÉ

AFTC Bourgogne Franche-Comté

Cheffe de file des plateformes Emploi Accompagné 25-39-70-90

Véronique HEUSSE

03 81 63 08 08

06 85 79 07 55

vheusse@aftc-bfc.fr

INCLU'PRO Formation pré-qualifiante de l'AGEFIPH

Elle consiste à aider la personne en situation de handicap à **préparer son parcours pour accéder à l'emploi, intégrer une formation qualifiante ou certifiante ou pour garder son emploi**. Ces actions sont individualisées et personnalisées en fonction du parcours de chaque personne.

Public éligible :

- Demandeurs d'emploi inscrits ou non à France Travail
- Les salariés du secteur privé et public y compris ceux en arrêt de travail
- Les travailleurs indépendants
- Les exploitants agricoles

FRATE

Coordinatrice du dispositif

Edwige ARNAL

edwige.arnal@frateformation.net

06 82 56 03 26

Dijon /Chatillon/ Macon/Le Creusot/ Montceau les Mines/Auxerre/Joigny

Retravailler EGP

Coordinatrice du dispositif

Joëlle CANCIANI

joelle.canciani@retravailler-egp.org

06 07 30 85 06

Dijon /Beaune/ Montbard /Mâcon/ Chalon sur Saône/ Autun/Louhans/Digoin/ Auxerre/
Sens/Avallon/Joigny

ONLINEFORMAPRO

Coordonnateur du dispositif en Franche-Comté

M. DELAOUI

07 72 04 05 68

03 84 78 68 22

Siège – Vesoul

FONDATION INFA
Catherine Armand
Directrice du site de la Nièvre
Nevers / Cosne-sur-Loire/ Décize
07 86 09 95 96
carmand@infa-formation.com

Les aides du FIPHFP

Le FIPHFP finance au cas par cas des aides techniques et humaines qui permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

[Catalogue des interventions | FIPHFP](#)
[Centre de ressources | FIPHFP](#)

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Le **CNFPT** est un établissement public paritaire déconcentré dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales et de leurs agents dans leur mission de service public. Sa mission principale est de construire et délivrer les formations obligatoires à l'ensemble des agents territoriaux, de toutes catégories, A, B et C, tout au long de leur vie professionnelle : les formations d'intégration, les formations de professionnalisation, les formations réglementées, adaptées aux exigences et contraintes de certains métiers.

Délégation Bourgogne -Franche-Comté
Directeur de la délégation : Yves Fictor
Délégué du CNFPT : Michel Neugnot
Tél. 03 80 74 77 00

Référents Handicap :
-Nathalie MALIAR, nathalie.maliar@cnfpt.fr
-David VALENTIN, david.valentin@cnfpt.fr

Yonne
03 86 52 77 91

Nièvre
03 86 21 54 33

Saône et Loire
03 85 38 89 53

Vesoul
03 84 96 96 81

Territoire de Belfort
03 84 90 15 60

Besançon
03 81 41 98 49

Lons le saunier
03 84 47 10 42

[Nos coordonnées | CNFPT - Bourgogne - Franche-Comté](#)
Une question sur l'apprentissage : Bruno LEON, bruno.leon@cnfpt.fr

L'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier

OPCO (Opérateur de compétences) de la fonction publique hospitalière, l'ANFH est agréée par le ministère de la santé pour **collecter et gérer les fonds consacrés au financement de la formation professionnelle des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics hospitaliers.**

Elle propose à ses adhérents un ensemble de **services pour accompagner la gestion de la formation, des compétences et des métiers.**

FRANCHE-COMTÉ

DÉLÉGUÉ TERRITORIAL

Dominique LOISON - d.loison@anfh.fr

RÉFÉRENTES HANDICAP

Audrey Devoille - a.devoille@anfh.fr

Audeline MOMY - a.momy@anfh.fr

[Présentation | ANFH](#)

BOURGOGNE

DÉLÉGUÉ TERRITORIAL

Vincent TESTORI - v.testori@anfh.fr

RÉFÉRENTES HANDICAP

Carole LAFITTE-LAURENT : c.laurent@anfh.fr

Samia AZRHAR : s.azrhar@anfh.fr

[Présentation | ANFH](#)

Les Centres de Formation par l'Apprentissage (CFA)

Les CFA (centres de formation d'apprentis) sont des établissements dans lesquels sont délivrés des cours théoriques et des pratiques professionnelles. Ils dispensent des formations spécialisées dans des secteurs d'activités très diversifiés et sur des niveaux de formation allant du CAP aux diplômes de l'enseignement supérieur (BTS, DUT, licence, MASTER) ainsi que des titres professionnels.

Sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap. C'est un véritable outil de reconversion professionnelle pour les adultes souhaitant bénéficier d'un **dispositif de formation en alternance.** L'apprentissage est donc une voie d'accès à l'emploi qualitative, avec à la fois **une formation diplômante et une expérience professionnelle conséquente.**

Vous recherchez un CFA :

Avec plus de 56 structures en Bourgogne-Franche-Comté.

Pour identifier un organisme de formation, vous pouvez vous rendre sur le site :

[RECHERCHER UN ORGANISME DE FORMATION - Emfor BFC \(emfor-bfc.org\)](http://emfor-bfc.org)

Vous recherchez une FORMATION :

Avec plus de 2500 formations sur la Région.

Pour identifier un organisme de formation, vous pouvez vous rendre sur le site :

[RECHERCHER UNE FORMATION - Emfor BFC \(emfor-bfc.org\)](http://emfor-bfc.org)

La Ressource Handicap Formation

La ressource handicap formation en Bourgogne Franche Comté lancé en 2020. Elle coordonne la mise en place de solutions afin de sécuriser l'entrée et le suivi de votre formation en prenant en compte les besoins de compensation.

Les organismes de formation professionnelle (continue ou en alternance) souhaitant développer sa capacité à accueillir des personnes en situation de handicap et/ou ayant un besoin d'un appui à la recherche de solutions d'aménagement pour une situation individuelle.

- Les demandeurs d'emploi, salariés ou alternants, relevant de l'offre d'intervention de l'Agefiph, porteur d'un projet de formation validé.

BOURGOGNE

Contact délégation Agefiph : **Céline Potiez**

FRANCHE-COMTÉ

Contact délégation Agefiph : **Caroline ROUSSY**

Pour toute information, vous pouvez contacter la RHF Bourgogne-Franche-Comté :

rhf-bfc@agefiph.asso.fr

Tél : **03.80.28.04.43**

[Acteur de la formation | Agefiph](#)

Partenariat avec les EA et ÉSAT

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDEPAR LE TRAVAIL (ESAT)

Structure médico-sociale qui accueille des personnes dont les capacités de travail ne permettent pas de travailler dans une entreprise ordinaire ou une entreprise adaptée.

ENTREPRISES ADAPTÉES (EA)

Entreprise du milieu ordinaire qui emploie au moins 80% de salariés en situation de handicap dans ses effectifs.

L'EA propose au travailleur handicapé :

- un accompagnement pour favoriser la réalisation d'un projet professionnel,
- et des activités de service ou de sous-traitance.

Annuaire national des entreprises adaptées-Site de l'**UNEA**, Union Nationale des Entreprises adaptées :

[Annuaire des Entreprises Adaptées | UNEA - Union Nationale des Entreprises Adaptées](#)

Bourgogne Franche-Comté – Maïtena Freiche

07 57 77 18 63 / m.freiche@unea.fr

Annuaire national des ÉSAT et EA - Sur le site du réseau Gésat :

[Réseau national du STPA \(prestataires ESAT & EA\) \(reseau-gesat.com\)](http://reseau-gesat.com)

Recherche avancée par sélection de critère n'est accessible qu'après inscription mais il existe un niveau d'inscription baptisé "freemium" donnant accès au module de recherche à titre gratuit.)

Plateforme permettant de :

- rechercher un prestataire : par secteur d'activité, par lieu d'intervention, par type de structure (Entreprise Adaptée, Entreprise adaptées de travail temporaire, établissement et service d'aide par le travail économique), par type de prestation
- publier un besoin d'achat

Plateforme d'achats responsables et inclusifs

Retrouvez toutes les [structures d'insertion et du handicap](#).

Pour accéder au site le marché de l'inclusion

Plateforme permettant de :

- rechercher un prestataire : par secteur d'activité, par lieu d'intervention, par type de structure (Entreprise Adaptée, Entreprise adaptées de travail temporaire, établissement et service d'aide par le travail économique), par type de prestation
- publier un besoin d'achat